

À la recherche du social perdu, ou le maniérisme du déclin In Search of a Lost Social, or the Mannerism of the Decline En búsqueda del social perdido, o el manierismo de la decadencia

Didier Renard

Numéro 20 (60), automne 1988

Des recompositions du social éclaté

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034115ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034115ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Renard, D. (1988). À la recherche du social perdu, ou le maniérisme du déclin.
*International Review of Community Development / Revue internationale d'action
communautaire*, (20), 95–102. <https://doi.org/10.7202/1034115ar>

Résumé de l'article

Il y a crise du social en ce sens que les modalités de financement du secteur sont obsolètes et que leur inévitable transformation est douloureuse, ou encore dans le sens que l'appauvrissement général de la société retentit plus visiblement sur la situation de ceux qui y étaient déjà le plus mal intégrés. Mais ces changements n'ont rien que de normal. Quant aux savoirs, aucune frontière naturelle ne sépare leurs aspects institutionnels de leurs aspects intellectuels. Le sentiment de leur éparpillement va de pair avec le morcellement des institutions qui les symbolisent. Mais cet émiettement a toujours existé et l'on peut émettre quelques craintes vis-à-vis de l'idéal du paradigme unificateur. La domination intellectuelle d'une idée s'accompagne trop souvent de la domination institutionnelle de ceux qui la soutiennent pour qu'on puisse appeler de telles situations de ses vœux. Alors de quelle crise des savoirs parle-t-on ? Les sciences sociales n'ont-elles pas toujours connu cet éclatement ? Cette prétendue crise pourrait plutôt participer du continuuel mouvement des idées, sans qu'il faille y voir aucune rupture qualitative. Peut-être même la tendance est-elle à plus d'unité qu'il n'y en eut jamais.

À la recherche du social perdu, ou le maniérisme du déclin

D. Renard

Les fins de siècle sont difficiles. Voilà cent ans, une partie du milieu littéraire réchauffait en son sein transi les symboles de la décadence. Aujourd'hui, les sciences sociales ont pour une bonne part pris la place de la littérature sur le marché des idées écrites. L'insatisfaction face au matérialisme et à une rationalité univoque et réductrice qu'on imagine triomphante s'y exprime pareillement. Des Esseintes et le dandysme ont des héritiers : ils sont à l'Université. Et si les Anatoles Bajus, les Adorés Floupettes ont délaissé leurs fort sérieux poèmes pour des papiers jetés aux vents des colloques savants, les lavallières et les petits foulards portés en guise de cravate, à la Montesquiou-Fezensac, ont conservé leur lustre et retrouvé tous leurs attraits.

Les voix qui s'élèvent sonnent grave, et leurs accents résonnent avec une intensité considérable

parmi les spécialistes du secteur social. La crise des politiques sociales, disent-elles, est profonde. Ce que l'on nomme communément « crise de l'État providence » est une crise de la société tout entière. La crise intellectuelle est elle aussi béante. Plus de paradigmes dominants, plus de visions d'ensemble qui permettent de rendre compte de la totalité du monde. Crise du social, crise du savoir. Et comment ne pas lier l'une à l'autre ? Aucune théorie qui permette de comprendre le social, rien du social qui remplisse encore son office. Dure limite aux rêves les plus sages, dures conditions posées à l'exercice du métier de chercheur sur ce terrain particulier. Ces idées méritent d'être examinées une à une.

La science fout le camp

Crise des savoirs, donc. Elle est d'autant plus délicate à dé-

crire que la notion de crise est une notion savante dont l'usage est un choix substantiel, et non seulement formel. L'analyse, si on la comprend bien, est de cet ordre : jusqu'aux années récentes, de grands paradigmes organisaient la science sociale. Ils permettaient malgré leurs imperfections de rendre un compte sinon exact dans les détails, du moins globalement satisfaisant du fonctionnement social, au sens large comme au sens sectoriel du terme. Aujourd'hui, plus de paradigme dominant, plus d'unité ni d'objet ni de projet des (de la ?) sciences sociales. Plus de moyens, notamment, qui permettent le passage légitime de l'analyse micro-sociale à l'analyse macro-sociale : les menus objets prolifèrent sans qu'il soit possible de les rassembler d'une manière cohérente sous la houlette d'une totalité sociale. Une variante de cette analyse, ou son complé-

ment, est la déploration sur la mainmise de l'utilitarisme au sein de la sociologie et sur la perversion de ceux qui s'en accommodent. Le déclin des paradigmes proprement sociologiques expliquerait le manque de hardiesse de la résistance à cette intrusion. Quoi qu'il en soit, nous nous trouvons au coeur d'une régression du projet de la science sociale, que l'on peut baptiser crise aussi bien parce qu'il s'agit d'un moment crucial de l'histoire de la discipline que pour les aspects négatifs que comporte l'incapacité d'atteindre des objectifs que l'on s'était à soi-même assignés. Il ne me semble pas certain que cette analyse soit pour l'essentiel exacte. Certes les savoirs d'aujourd'hui sont éclatés. Chaque discipline intellectuelle, chaque secteur du travail intellectuel, a bâti en s'institutionnalisant ses normes, ses méthodes, ses objets, ses routines. Les champs de la science sociale ont plus du bocage que de l'open-field. Plus encore, les talus qui les bornent sont disposés suivant un plan qui rappelle celui des limites des activités sociales, ce qui laisse croire que la construction de leurs objets s'est dans certains cas réduite à une traduction en langue de chercheur des contenus élaborés par le sens commun. Ces champs se superposent également avec assez d'exactitude souvent aux domaines que définit

l'administration pour l'exercice de son action, et notamment pour le financement des études et des recherches. Il existe ainsi une sociologie de l'éducation, une sociologie du travail, une sociologie de la santé, etc. L'émergence récente du social, pour le coup substantivé, comme domaine d'investigation intellectuelle correspond d'ailleurs assez bien dans le temps à l'élévation des affaires sociales à la dignité ministérielle. Chacun de ces domaines scientifiques a acquis vis-à-vis de ses voisins une autonomie presque aussi grande que vis-à-vis des autres disciplines (histoire, économie, droit, etc.) qui opèrent sur le même terrain. Il n'y a rien là en effet qui tende vers l'unité de la science sociale.

Mais en a-t-il vraiment été un jour autrement ? Il faut sans doute distinguer entre l'idéal et la pratique de la profession. Je n'ai pas l'impression que l'idéal scientifique des sciences sociales se soit aujourd'hui fissuré. L'angoisse que génèrent les constats d'éclatement témoigne qu'il est celui de l'unité. Jamais sans doute pluridisciplinarité, interdisciplinarité, et toutes formes de coopération, n'ont autant été invoquées. On peut en revanche observer un important décalage entre cet idéal et les pratiques de la profession, et c'est sur cette observation que se fondent les discours de la catastrophe. Il n'aurait, en effet, jamais été aussi grand ni aussi indépassable.

C'est là le point qui prête à discussion. L'idée d'une domination sans partage, depuis plus d'un siècle et jusqu'aux années récentes, des grands paradigmes sur les milieux intellectuels ne tient-elle pas plus de la construction du mythe fondateur que de l'observation ? La distance adoucit au regard le foisonnement des paysages, l'éloignement de l'oeil

construit la perspective, qui s'avère être rectiligne, mais faut-il qu'on s'en étonne ? La galerie des pères fondateurs, telle qu'elle s'expose aujourd'hui, est singulièrement sage et consensuelle. Il n'est pas besoin de dire plus qu'un mot de l'auguste Comte, inventeur du verbe sans la chose, dont la méthode de travail, faite de réclusion au plus loin de l'objet étudié, pour préserver le penseur de la contamination des idées ambiantes — le doute cartésien, en quelque sorte —, n'est plus revendiquée de nos jours que par Pierre Dac et ses émules. Durkheim et son époque sont plus intéressants. Faire de sa sociologie le paradigme dominant de son temps est une manière un peu cavalière de traiter ceux qui, moins connus et reconnus que lui aujourd'hui, n'en existaient et n'en discutaient pas moins lorsqu'il en était, pour eux, encore temps. Ni les leplaysiens de souches et de descendance diverses, ni les organicistes, ni les individualistes, ni les partisans de la sociologie biologique, ni les esprits syncrétiques à la Fouillée, sans parler de ceux qui n'étaient pas sociologues, n'étaient quantités négligeables. Que nous ne retenions de ces tourbillons de science que la domination du paradigme durkheimien, c'est bien entendu notre affaire. Mais l'éclatement des savoirs que nous pensons vivre, mesuré à cette aune, aura des airs quasi monolithiques d'ici un siècle ou deux.

Outre les interrogations que l'on peut avoir sur l'impérieuse nécessité qu'éprouvent des disciplines scientifiques fondées sur le raisonnement et sur l'observation de se trouver des ancêtres et de se constituer des généalogies, il conviendrait de distinguer, dans les panoramas rétrospectifs comme dans l'analyse des situations actuelles, entre les para-

digmes scientifiques et leurs usages sociaux. La domination sociale des paradigmes ne semble en effet tenir principalement ni à leur validité ni à leur succès initial dans le champ intellectuel. Elle peut n'en être pas moins nette pour autant, comme le suggèrent, entre autres exemples, la résurrection de Gobineau et l'exhumation de son oeuvre dans l'Allemagne du tournant du siècle. Peut-on pour autant assimiler la domination sociale du paradigme de la race à sa domination scientifique ? Sans doute pas si abruptement. On peut évoquer ce type de questions à propos de la version anti-utilitariste du lamento continuo évoqué plus haut, qui met en parallèle l'absence de renouvellement paradigmatique à l'intérieur des professions de la science sociale et les usages sociaux — et d'abord discursifs — des raisonnements utilitaristes.

Le seul exemple qui, finalement, puisse paraître convaincant d'une domination paradigmatique à l'intérieur de la profession est sans doute celui des marxismes et structuralismes dans la France de l'après-Deuxième Guerre. De quelque manière qu'on l'analyse par ailleurs, le phénomène fut en tous cas restreint et dans le temps et dans l'espace. Prendre cette situation particulière, celle de la France pendant une génération, pour l'état normal des sciences sociales, paraît exagéré et demande explication. Je serais enclin pour ma part à penser que c'est ce phénomène — phénomène de génération — qui représente l'exception, et le foisonnement des idées, à toute époque, la norme.

Mais alors, de quelle crise des savoirs parler aujourd'hui ? Les sciences sociales n'ont-elles pas toujours connu cet éclatement, n'ont-elles pas toujours défini leurs objets pour une large part comme elles les découvraient,

autour d'elles mais sans elles, déjà définis ? Les classifications opérées par les durkheimiens semblent en témoigner. Il me semble en somme que si crise des savoirs il y a, elle n'est ni aussi nouvelle ni aussi profonde qu'on le dit un peu rapidement. Elle pourrait participer plutôt du continuuel mouvement des idées, sans qu'il faille y voir aucune rupture qualitative. Peut-être même la tendance est-elle à plus d'unité qu'il n'y en eut jamais. Il resterait bien sûr en ce cas à rendre compte du sentiment de crise qui traverse une partie de la profession.



Le social en capilotade

L'autre crise serait celle du terrain lui-même. La crise des politiques sociales, celle de l'État providence, n'ont pas besoin d'être plus précisément définies, dit-on, tant elles s'imposent aux regards et à l'analyse. Sur leurs aspects généraux viennent se greffer les crises des interventions et des intervenants professionnels, crises subsectorielles en quelque sorte, qui témoignent par leur caractère particulier de l'éclatement du social, qui répond à celui des savoirs. Il faut entendre que la crise du secteur social est une crise sociétale, qui renvoie comme telle à la crise générale des savoirs.

L'éclatement du secteur social, sur la réalité duquel ce discours se fonde, ne me semble

revêtir aucun caractère d'évidence. On ne peut déjà pas observer dans ce secteur un écart entre un projet initial totalisant et des pratiques diverses de même nature que celui qu'on se plaît à mettre en avant dans l'ordre du savoir, pour la raison simple qu'on ne peut identifier à l'origine aucun projet sectoriel global — si cette notion a un sens. Le secteur social s'est constitué autour d'une catégorie particulière de la population, stigmatisée comme telle. Le morcellement des pratiques y est plutôt un signe de progressive universalisation qu'un indice de délitescence de l'idée originelle, les populations nouvelles qui y ont été par étapes agrégées en ayant approuvé les principes avant d'en accepter toutes les modalités. Sur le long terme, la tendance est sans conteste à la généralisation et à l'uniformisation des institutions et des pratiques, même si elles restent encore aujourd'hui assez diverses. L'histoire des administrations centrales qui régissent le secteur témoigne de cette tendance à l'unification. La création et, peut-on dire aujourd'hui, la relative pérennité d'un ministère des Affaires sociales et (même) de l'Emploi en est un symbole commode. D'un projet particulariste et de pratiques polymorphes vers une idée universaliste qui s'incarne dans de puissantes institutions — même si parfois cette chair est triste —, le secteur dans son ensemble ne va pas vers une hétérogénéité accrue. Si éclatement il y a, ce ne peut être que dans certains sous-secteurs, et peut-être en effet dans celui du travail social. Mais y cantonner le constat en réduit considérablement la portée.

Si l'on ajoute cette observation simple que, quelle que soit l'ampleur des restrictions budgétaires draconiennes annoncées ou tentées ici et là, jamais le sec-

teur social n'a été quantitative-ment aussi important, on est finalement bien en peine de définir quelque chose qui soit une crise sectorielle, c'est-à-dire qui le touche dans son entier et qui lui soit spécifique. Le discours de la crise, dans ses manifestations les plus totalisantes, s'attache d'ailleurs principalement à deux éléments de celle-ci qui appartiennent aussi à de nombreux autres ensembles : la crise de l'intervention publique, qui déborde largement le cadre du social, et la crise financière, dont on peut dire autant.

On ne peut considérer le discours sur la crise de l'intervention publique en matière sociale comme un vin très récent, ni comme une outre cousue de neuf. Il a, ces dernières années, quelque peu gagné en intensité en réunissant deux traditions. La première, plus ancienne en France que les politiques sociales elles-mêmes, est celle de l'affirmation de la nocivité de toute intervention en matière sociale. L'un de ses plus beaux fleurons reste encore aujourd'hui le rapport Thiers, dont la lecture doit être recommandée à tous les libéraux ultras en panne d'indignation — ce qui est rare — ou d'argumentation — ce qui l'est un peu moins. La seconde est celle du discours sur la crise de l'intervention et des institutions publiques. Celui-ci s'applique à

tout ce qu'on nomme aujourd'hui les politiques publiques. Sous cette forme, il est, avec son arrière-plan libéral, d'importation américaine. Il prolonge fort à propos, et renforce, le débat sur la crise de l'État qui n'a jamais cessé en France depuis les débuts de la Troisième République.

Si l'on veut bien laisser de côté la providence pour quelques instants encore, le discours persistant sur la crise des politiques sociales apparaît avant tout comme une forme qui n'est sans doute pas parmi les plus virulentes du discours maintenant centenaire sur la crise et la réforme de l'État. Conclure immédiatement à la réalité d'une telle crise, plutôt qu'à la persistance d'un sentiment mi-aigu, mi-diffus, dont on perçoit assez bien les liens avec les constantes adaptations aux évolutions sociales qu'opèrent les structures étatiques, semble donc à ce stade un exercice hasardeux. Et si la crise s'avère permanente, elle devient de ce fait un état social normal et nous laisse seuls tentant de justifier le nom que lui ont donné nos rêves un peu désuets d'une société stable et nos désirs toujours renouvelés d'avoir tout compris une fois pour toutes.

Reste donc la providence, c'est-à-dire la manne providentielle, et l'évidence martelée sans répit de l'ampleur de la crise financière. Lorsqu'on invoque la crise de l'État providence, c'est bien de cela, d'abord, que l'on parle.

La crise financière est sans doute le point où s'opèrent le plus facilement jonctions et glissements, du social sectoriel au social sociétal, et à rebours. Mais la notion fait problème. Que le sentiment de l'existence d'une crise financière soit très largement partagé, y compris parmi les sociologues, qui ne sont pourtant pas toujours les mieux placés pour

apprécier sa réalité ou son ampleur, est assez clair. À ce point de l'observation, la confusion entre le social sectoriel et le social sociétal paraît particulièrement dommageable. En effet, certaines institutions du secteur social, et non des moindres, sont en état de crise financière persistante. Leurs responsables le font comme c'est leur rôle abondamment savoir, et sont relayés dans cet exercice, à des titres divers, par une partie de la classe politique et des clercs de l'Université. Mais rien ne permet de conclure de cette crise financière — qui n'est rien d'autre, à ce degré epsilon de l'analyse, que la situation comptable négative d'institutions particulières, même si ce sont des institutions considérables — à une crise de la société tout entière. Que les dépenses sociales croissent imperturbablement n'est pas en soi constitutif d'une crise, sauf à prendre position, et de façon éminemment politique, sur bien des problèmes à la fois. Que des circuits financiers et des structures juridiques mis en place dans et pour de tout autres circonstances craquent aujourd'hui de toutes parts n'a rien qui puisse étonner. On peut en inférer que ces structures de financement sont en crise, ce qui ressemble d'ailleurs à une tautologie, mais en bonne logique rien de plus. Il me semble, notamment, que la croyance au trop-plein de l'État providence qui se répand à présent bien au-delà des terres libérales où elle a germé ne se fonde sur rien qui permette de lui reconnaître la qualité d'objet de recherche, sauf en tant que croyance. Curieusement, l'idéal si haut proclamé de la science sociale et les justes principes de la méthode qui doivent permettre son accomplissement sont ancrés sur des fonds de sable assez mouvants pour que l'on prenne sans sourciller

des résultats comptables pour des phénomènes sociaux. On se demande bien où est, en l'espèce, le travail de construction de l'objet, et on attend avec une certaine impatience de connaître le nom du premier élu à la chaire de comptabilité générale qui ne saurait manquer d'être créée au Collège de France. S'il faut voir ici une faillite, c'est moins celle de la science que celle des chercheurs — à moins qu'on accepte de voir dans la science sociale un discours social parmi d'autres, sans valeur de vérité particulière, ce qui serait plutôt ma position.

Par quelque azimut qu'on établisse l'observation, la crise du social apparaît donc comme un objet mou dans lequel le chercheur s'englue plus qu'il ne le construit. Et s'il fallait délimiter et constituer, selon les procédures idéalement en vigueur, un objet de recherche, ce serait cet engravement — de la réflexion et des hommes qui la mènent — plutôt que les crises réfringentes du savoir et du social.



Que sommes-nous, où allons-nous ?

La question des liens entre la crise du social et la crise des savoirs ne peut être posée directement en termes de causalité ni de corrélation. Si la réalité de ces crises fait question, s'interroger sur leurs relations est abusif. La réplique fameuse et frappée au coin du bon sens du capitaine

Haddock (« le cirque Hipparque n'ayant pas besoin de deux clowns, vous ne sauriez donc faire l'affaire ») s'applique ici tout à fait. Elle recouvre cependant, je crois, des problèmes qui, formulés différemment, méritent d'être évoqués, et en premier lieu celui de la manière dont les sciences sociales définissent le social sectoriel (ce qu'elles en disent et la façon dont elles en parlent), et celui de la naissance et de la diffusion du discours de la double crise.

L'idée de l'insoumission du social est l'une de celles que chercheurs et professionnels du secteur caressent avec le plus de constance et sans doute avec le plus de plaisir. On ne peut, si l'on y adhère, se prêter longtemps au jeu du glissement sémantique du social sectoriel au social sociétal. L'insoumission du sociétal est une notion qui n'a guère de sens au cas particulier, à moins qu'on ne veuille suggérer l'idée d'une société tout entière en lutte contre des pouvoirs qui lui seraient extérieurs, ce qui constitue un point de départ peu plausible pour la réflexion — même si on peut voir là un des éléments du contexte dans lequel la thèse de l'insoumission s'est développée.

L'insoumission du social est donc, par construction, une insoumission sectorielle. Elle se traduit pour ce qui nous occupe par la difficile réductibilité de la nature d'un social aux limites fixées par la croyance commune et le champ de l'action administrative à ce qu'en dit un discours de la crise que les chercheurs acceptent dans ses grandes lignes.

Car l'union consommée des discours de la crise engendre une thèse. À l'époque encore proche, dit-on, de la splendeur de l'État providentiel, le social était ce lieu où l'oeuvre réparatrice s'accomplissait sans heurts. La continuité

du travail du social n'incitait pas à s'interroger sur la nature de celui-ci. Aujourd'hui, la convergence des crises rend au contraire inéluctable une telle interrogation, dont on observe que les seules manifestations qui prennent corps se résolvent en un hâtif abandon à la tentation rationalisatrice. Celle-ci envahit le social comme elle envahit d'autres domaines, mais elle y échoue finalement. Peut-être peut-on penser alors — et c'est là l'aboutissement du raisonnement — que le social n'offre par nature aucune prise aux schémas formels qui tentent d'en rendre compte.

Sur tous ces points, quelques remarques me semblent nécessaires.

Que l'administration, et particulièrement les administrations centrales, aient tendance à céder facilement aux tentations des logiques de rationalisation budgétaire n'est ni nouveau ni spécifique au social ; sans doute y a-t-il là un de leurs idéaux d'actions privilégiés. Que des tentatives spécifiques en ce sens aient, en France, dans le dernier quart de siècle, assez généralement échoué — même si la tendance séculaire est à la rationalisation de l'action — n'a rien non plus qui soit spécifique au social. Les politiques économiques, pour ne parler que d'elles, en sont un autre exemple d'importance. Une fois encore, une certaine confusion semble s'être installée dans l'analyse entre les problèmes de l'intervention publique dans son ensemble et ceux du secteur social. Je ne crois pas qu'on puisse véritablement démêler les uns des autres sans sortir des logiques univoques de la recherche sectorielle, sans recourir à d'autres découpages qui permettent un minimum d'élaboration conceptuelle. L'idée d'un irréductible social résistant victorieusement à l'envahisseur en sortirait

certainement quelque peu affaiblie. La mentalité d'assiégé qu'elle comporte en arrière-plan également.

L'idée d'un social inaccessible par nature aux logiques venues d'ailleurs est de plus à double tranchant. De l'irréductible au résidu, la distance peut n'être pas bien grande, et c'est l'idée d'un social résiduel plus que celle d'un social irréductible qui sous-tend généralement la thèse évoquée plus haut du travail social réparateur. Dans cette représentation du fonctionnement de la société, le social sectoriel est défini résiduellement par rapport à l'ensemble des autres secteurs d'activité, et le lien qui l'unit à eux, et notamment à l'économique, est un lien de subordination. La conscience claire ou diffuse de cette situation est sans doute à l'origine du renouveau qu'ont naguère connu, appliquées à ce secteur spécifique, les théories du contrôle social. Mais cette réduction à l'irréductible est tout aussi bien dans le droit fil d'une logique économiste et libérale, teintée d'humanisme peut-être, mais où les lois sociales sont sans conteste celles du marché et où le secteur social n'a pour rôle que d'assurer les corrections de trajectoire qui doivent permettre d'atteindre et de conserver l'orbite stationnaire du meilleur des mondes libéraux possibles. La position théorique semble ren-

voyer à une position politique qui n'est pas celle de ceux qui la soutiennent. Sans doute est-ce pour une large part la rançon d'une approche sectorielle (faut-il écrire sectorialiste ?) qui prend son parti de ne pas construire elle-même ses objets et reste le plus souvent tributaire des commandes corporatives ou administratives.

Enfin, l'analyse des aspects financiers de la crise du social mériterait certainement encore quelques détours : les contraintes les plus fortes qu'ils comportent ou qu'ils supposent ne sont pas forcément celles qui sont habituellement avancées. Seul un chauffagiste, si les membres de cette honorable corporation ont su préserver la foi qui animait leurs devanciers, accorderait sans examen à l'administration un total crédit lorsqu'elle présente une logique de réduction des dépenses comme une logique de rationalisation. La rationalisation de l'action ne comporte pas par nature une réduction des dépenses. On connaît à l'inverse de nombreux exemples de suppression de crédits qui ne répondent à aucune autre logique qu'à celle de la suppression des crédits. Voir dans la raréfaction de ce qu'on a coutume d'appeler l'argent social une conséquence de l'intrusion de la rationalité technocratique dans le secteur ne coule donc pas d'une source claire. L'assertion selon laquelle cet argent social se raréfierait ne semble pas d'ailleurs reposer sur des fondements très solides. Économiquement comme financièrement, c'est sans doute plutôt à l'appauvrissement général de la société française, comme d'autres sociétés occidentales, au profit de continents plus lointains, que ces observations renvoient. Ici encore la question de la spécificité de la situation du secteur social reste en suspens. Plutôt que d'y construire des logiques secto-

rielles artificielles, on pourrait le prendre comme un terrain parmi d'autres où étudier comment une société fondée sur la croyance durable en un progrès continu se fait à l'idée de son appauvrissement, et quelles recompositions des processus sociaux s'opèrent alors.

La seule question qui ne soit finalement pas en suspens, le seul fait observable qui paraisse en effet patent, est l'interrogation des chercheurs comme des professionnels du secteur sur le sens et l'objet de leur travail, et le sentiment puissant qui les anime d'être aux prises avec une crise profonde. Qu'il existe à l'émergence et à la persistance de ce sentiment des raisons qui tiennent à la situation du secteur et des raisons intellectuelles, c'est certain. Mais les interrogations d'un groupe professionnel renvoient aussi à la situation particulière de ce groupe, en l'occurrence aux conditions de l'exercice de la profession de chercheur sur le terrain social — et il faut malgré tout en dire quelques mots.

Le sentiment d'un éclatement des savoirs tient en effet peut-être pour une part à l'éclatement de l'exercice de la profession. Ceux qui y sont entrés voici une génération ont eu, du point de vue de la carrière comme de celui des rétributions symboliques, toutes les chances. Peu nombreux dans un secteur en rapide expansion, ils ont vite conquis des royaumes intellectuels et institutionnels. Devenus assez jeunes professeurs d'université ou directeurs de laboratoires, ils ont pu exercer leurs talents sans concurrence excessive. Le petit nombre de paradigmes dominants, c'était aussi le petit nombre de maîtres tenant les positions clefs des institutions et des idées.

La génération du cherchy-boom, qui les suit, n'a pas les

mêmes chances. Non seulement les contours des disciplines et de leurs subdivisions sont plus fermement posés, mais la concurrence y est plus rude. Les recrutements un moment abondants font naître et croître tout un petit peuple de chercheurs et d'universitaires sans trop de grade. Si on estime comme il est raisonnable que dans la vocation de beaucoup pour ce métier l'attraction légitime qu'exerçait la situation du maître, Christ en gloire au tympan des abbayes du savoir, le disputait parfois à des convictions plus abstraites, il est certain que les années passant les désillusions sont grandes. Lorsqu'on constate que les interrogations sur la crise des savoirs touchent plus fréquemment les enseignants et chercheurs de rang B que leurs collègues de rang A (pour user des catégories crues de la classification administrative), on est amené à avancer l'hypothèse qu'il y a là quelque chose aussi d'un désarroi devant la crise des rétributions du savoir.

Ces sentiments ne peuvent qu'être exacerbés parmi les spécialistes du secteur social. Dernier constitué administrativement des secteurs de l'activité sociale, il est aussi le dernier à se constituer institutionnellement et intellectuellement des secteurs des sciences sociales. Les positions à l'intérieur de la profession étant largement acquises depuis une génération, il a plus de mal à s'éclaircir un espace propre que d'autres secteurs institués à des époques plus propices. Ainsi la santé est-elle encore pour les sciences sociales (économie, sociologie) un objet plus visible et un secteur d'activité plus légitime que les affaires sociales.

Ces phénomènes de démographie professionnelle et de constitution des secteurs de la recherche sur le modèle des struc-

tures administratives qui régissent leurs objets et qui financent leurs travaux aboutissent à cantonner le social dans un rôle d'objet de moindre noblesse, laissé aux investigations de chercheurs de moindre grade. La situation relative de ces derniers dans le secteur des professions intellectuelles se trouve donc être à peu près la même que celle des travailleurs sociaux dans le secteur social : à situation intermédiaire, professions intermédiaires. Est-ce un élément qui peut aider à rendre compte de la sensibilité des chercheurs au discours des travailleurs sociaux sur le secteur, et de la difficulté qu'ils ont à construire le social comme un objet intellectuel qui se détache de la pensée de la tribu ? L'empathie en tous cas n'est pas contestable. Elle est à inscrire au dossier des liens entre crise du savoir et crise du social. L'observer aide à souligner encore une fois que les aspects intellectuels de la construction du social comme objet de recherche vont de pair avec ses aspects institutionnels. Un progrès des uns ne peut aller sans un progrès des autres.



Morceau de conclusion en forme d'espoir

Que conclure sinon que pour l'instant crise du social et crise des savoirs sont des objets intellectuellement non identifiés ?

Il y a crise du social en ce sens que les modalités du finan-

cement du secteur sont obsolètes, et que leur inévitable transformation est douloureuse. Il y a crise du social en ce sens que l'appauvrissement général de la société retentit plus visiblement et plus immédiatement sur la situation de ceux qui y étaient déjà le plus mal intégrés. Mais ces changements, observés autrement qu'à un terme très court qui ne peut être celui que s'assignent les sciences sociales, n'ont rien que de normal. C'est cette normalité qu'il convient d'explorer, si l'on suppose que le fonctionnement social a des lois. Le discours en termes de crise que nous connaissons me semble inadéquat à un tel projet, ne serait-ce qu'en raison de la part excessive de lamentations qu'il comporte.

Quant aux savoirs, ce ne sont pas des vues de l'esprit : aucune frontière naturelle ne sépare leurs aspects institutionnels de leurs aspects intellectuels. Le sentiment de leur éparpillement va de pair avec le morcellement des institutions qui le symbolisent. Mais je ne crois pas que cet émiettement soit détestable ; il fut d'ailleurs un temps, pas si lointain, où *small* était beautiful. Outre que les prétentions scientifiques de la science, même sociale, sont agaçantes à la longue, on peut émettre quelques craintes vis-à-vis de l'idéal du paradigme unificateur, à observer les quelques situations concrètes dans lesquelles il a jusqu'ici trouvé à être mis en oeuvre. Le problème clairement posé voici un siècle de la démocratie devant la science n'a en effet toujours pas reçu de solution raisonnable, sans doute parce que par construction il n'en a pas. Quid des opinions du citoyen face à la vérité proclamée d'une science sociale unifiée sous telle ou telle bannière paradigmatique ? La domination intellectuelle d'une

idée s'accompagne trop souvent de la domination institutionnelle de ceux qui la soutiennent pour qu'on puisse appeler de telles situations de ses vœux, sauf à s'imaginer d'emblée du côté du manche et à se satisfaire de cette perspective. Les inconvénients d'une trop grande unité peuvent dépasser largement ceux d'une trop grande diversité. Aussi, que les grands idéaux restent de grands idéaux : ils sont faits pour cela, et non pour être plaqués à l'aveuglette sur un monde qui n'est pas fait pour eux. Quoi de plus désespérant que de réaliser ses rêves ? Je serais pour ma part tenté de voir dans le foisonnement des savoirs un signe de bonne santé démocratique. Et puisque la date fatidique de 1984 est maintenant dépassée, profitons-en : chacun sa science, et le social pour tous.

Didier Renard
Centre de recherche
sur le politique, l'administration
et le territoire
Institut d'études politiques
Grenoble

Note

L'auteur tient à la disposition des plus ritualistes des sectateurs de la science sociale, et sans supplément de prix, un appareil de notes qui permet de donner au texte ci-dessus des airs d'article scientifique de forme presque canonique.